



Yadayim

Michna 1 - Chapitre 4

בּוֹ בַּיּוֹם נִמְנוּ וְגִמְרוּ עַל עֶרְבַת הַרְגָּלִים, שֶׁהָיָא מְשִׁנֵּי לְגִין וְעַד
תְּשַׁעָּה קָבִין שְׁנִסְדָּקָה, שֶׁהָיָא טְמֵאָה מִדָּרָס. שְׂרַבִּי עֲקִיבָא אוֹמֵר,
עֶרְבַת הַרְגָּלִים כְּשִׁמָּה:

Ce jour-là (le jour où a nommé Rabbi Éli'azar ben 'Azaria), on procéda au décompte des votes et l'on décida qu'un bassin pour les pieds, d'une capacité allant de deux log à neuf kav, qui s'était fissuré, pouvait contracter l'impureté de midrass.

En effet, Rabbi 'Akiva dit qu'un bassin pour les pieds doit être considéré selon l'usage auquel il est destiné.



Voyons plus clair

Une mise en perspective des grandes thématiques de l'actualité à la lueur de l'érudition juive véritable.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions